www.heiligenberg.fr

N°82| AVRIL 2025

HEILIGENBERG INFOS

La lettre d'information de la vie communale

Le mot du Maire

Mes chers amis,

Plus que jamais, dans un monde en proie à des guerres et à des violences qui suscitent l'incertitude, voir même la peur, la commune, et surtout la vie locale, doivent rester un point de repère essentiel, accueillant et bienveillant. Notre pays traverse actuellement une crise et vit depuis l'été dernier dans un climat d'incertitude politique.

Toutefois, cela nous fait d'autant plus apprécier la vie ici, dans notre beau village.

Ce mandat électif aura commencé par une pandémie mondiale, inédite jusqu'alors, et dans sa dernière ligne droite, se place actuellement sous le signe de l'instabilité, tant sur un plan national que mondial. Malgré cela, nous avons su dérouler notre feuille de route, que mon équipe et moi-même vous avions annoncée en 2020.

Dans ses grandes lignes, nous avons ainsi optimisé nos infrastructures communales, rénové une importante partie de la voirie, toujours en parfaite synchronisation et en partenariat avec la COMCOM. Nous avons mis en place un City Stade dans un écrin de verdure pour notre jeunesse, nous avons investi dans notre école, où une nouvelle classe a été ouverte lors de la rentrée 2023-2024, nous soutenons activement le monde associatif, et j'adresse toute ma considération aux dirigeants et à leurs membres pour toutes les belles choses qu'ils réalisent, nous avons pris soin de notre patrimoine forestier et investi dans son reboisement suite aux conséquences du réchauffement climatique, afin de ne pas impacter les générations futures.

Par ailleurs, le 19 mars dernier, votre conseil municipal a adopté le dernier budget de ce mandat. Conformément à mon engagement auprès de vous, et à l'instar des 25 dernières années, le taux communal des taxes sur les ménages restera identique pour l'année 2025. Il est à noter en outre que la commune n'a , à ce jour, aucune dette à rembourser.

Comme vous pouvez le constater dans votre quotidien, d'importants chantiers ont vu le jour dans notre village. Après la pose d'une nouvelle conduite d'alimentation d'eau du réservoir dans la rue du Montgolfier, les travaux dans la rue de la Batteuse ont démarré. Je suis conscient de la gêne que cela peut occasionner pour certains d'entre vous. Cependant ces travaux relèvent d'une nécessité impérieuse et nous permettront d'aborder un avenir plus serein avec des équipements collectifs neufs.

Par ces quelques mots, je tenais à vous remercier de votre compréhension, vous souhaiter une bonne lecture de ce nouveau numéro printanier, ainsi que d'excellentes fêtes de Pâques.

Votre Maire,
Guy ERNST

SOMMAIRE

Le mot du maire p. 2
Informations pratiques p. 3
Vie civique p. 4
La page communale p. 7
La page intercommunale p. 9
La page des travaux p. 11
La vie du village p. 14
La vie de l'école p. 16
La vie du périscolaire p. 19
La vie associative p. 20
La vie de la Paroisse p. 22
Calendrier 2025 p. 23
État civil p. 24

Informations pratiques

Horaires d'ouverture de la Mairie

Le secrétariat de mairie est ouvert au public les :

Lundi, mercredi et vendredi :
de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30

Un message peut être laissé au **03.88.50.00.13**, par mail **mairie@heiligenberg.fr**, ou par courrier à déposer dans la boîte aux lettres située au portail rue du Château. Il sera traité à l'ouverture du secrétariat au public. Un guichet est également disponible à la fenêtre de la cour.

Pour information, le secrétariat de mairie sera fermé les :

- **mercredi 16 et jeudi 17 avril,**
- **vendredi 30 mai.**

Retrouvez un grand nombre d'informations sur le site de votre commune : www.heiligenberg.fr

Accueil au Périscolaire

Le périscolaire de Heiligenberg garde les enfants aux horaires suivants : lundi, mardi, jeudi et vendredi midi de 11h30 à 13h30, avec fourniture de repas, et le soir de 16h à 18h30. Il est fermé pendant les vacances scolaires. Rappelons que, pour pouvoir être accueilli, chaque enfant doit être inscrit au préalable et les réservations doivent avoir été faites la semaine précédente (renseignements à la mairie ou sur www.heiligenberg.fr).
Pour en savoir plus, scannez le QR code ci-dessous.

Horaires d'ouverture de l'Agence Postale Communale

Les horaires d'ouverture sont les suivants :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 13h30 à 16h00
Mercredi : de 9h00 à 11h00
Samedi : de 8h00 à 10h00

Ouverture de la déchèterie végétale

La déchetterie pour les végétaux est désormais ouverte depuis le 9 mars. **Les horaires d'accès sont de 10h à 12h tous les samedis**, et seuls les habitants de Heiligenberg peuvent y déposer leurs déchets ligneux à l'exception de tout autre déchet qui doit être transporté dans un des centres de collecte du Select'om.

Nous remercions ici tous les usagers qui, unanimement, respectent ces dispositions et permettent ainsi à tous de continuer à bénéficier de ce service.

Ordures ménagères et tri sélectif

ATTENTION :

Le lundi 21 avril (lundi de Pâques) il n'y aura pas de collecte d'ordures ménagères. La prochaine collecte aura lieu le lundi 28 avril.

De même pour le lundi 9 juin (lundi de Pentecôte), la levée suivante aura lieu quant-à-elle, le lundi 16 juin.

Enfin, le lundi 14 juillet (fête Nationale) il n'y aura pas de levée non plus, les collectes reprendront normalement à partir du lundi 21 juillet.

A toutes fins utiles, la collecte du tri sélectif du mois de mai aura lieu le vendredi 23 mai.

A noter également qu'à l'occasion des fêtes de Pâques les déchèteries du Select'om seront exceptionnellement fermées du vendredi 18 avril au lundi 21 avril inclus.

Bien vivre ensemble est l'affaire de tous !

Bruits intempestifs :

Avec la période plus clémente qui s'annonce, les travaux d'extérieurs vont également pouvoir reprendre. **Aussi, n'est-il peut-être pas inutile** de rappeler à nos concitoyens qu'il existe un arrêté réglementant la plage horaire d'utilisation de tout ce qui est matériel bruyant (tondeuse, perceuse, ...).

Les horaires permettant de réaliser les activités précitées sont :

du lundi au vendredi de 7h à 12h et de 13h à 19h,
le samedi de 7h à 12h et de 13h à 18h,
et le dimanche et autres jours fériés, de 10h à 11h.

L'arrêté municipal est consultable in extenso sur le site de la commune de HEILIGENBERG à l'adresse suivante :

https://www.heiligenberg.fr/mairie/arrete.htm

Entretien des abords des propriétés :

Toujours concernant l'entrée dans la belle saison, nous rappelons également à la population qu'un arrêté prescrivant **l'entretien des trottoirs au droit des propriétés est toujours en vigueur.**

Il est consultable sur le site internet de la commune à l'adresse :

https://www.heiligenberg.fr/mairie/arrete.htm.

Il énonce différentes prescriptions que chacun se doit d'appliquer, tant en période hivernale que le reste de l'année, **afin d'entretenir les abords en limite de sa propriété avec le domaine public** (nettoyage, désherbage, élagage, déneigement...).

Nous remercions les habitants de bien vouloir s'y conformer. **Nous rappelons également que les caniveaux au droit de la propriété font également partie des abords concernés par cette réglementation.**

Brûlage des déchets verts :

Nous portons à la connaissance des habitants que **le brûlage des déchets** (quelle qu'en soit la nature), à l'air libre, **est strictement interdit**, ceci conformément aux dispositions du règlement sanitaire départemental actuellement en vigueur. Tout contrevenant s'expose ainsi à une amende de de 3ème classe.

Nous vous rappelons que les solutions à privilégier pour l'élimination des déchets verts sont, soit le broyage, soit le compostage, ou en encore l'apport à la déchetterie verte.

Cependant, et uniquement dans le cadre de travaux agricoles ou sylvicoles, des mesures spécifiques ou dérogatoires peuvent s'appliquer pour les propriétaires fonciers ou leurs ayant-droits. Ces mesures sont stipulées dans l'arrêté préfectoral du 10 juin 2024, actuellement en vigueur sur l'ensemble du département du Bas-Rhin, et consultable sur le site :

https://www.heiligenberg.fr/mairie/arrete.htm

=> sélectionnez "Arrêté Préfectoral Prévention des incendies de forêt dans le département du Bas-Rhin"

Encore une fois, nous nous permettons de rappeler les prescriptions ci-dessus, qui pour contraignantes qu'elles puissent paraître à certains, ont pour unique but de contribuer au bien-être de chacun.

Nous voudrions remercier toutes les personnes qui, par le passé et à l'avenir, ont toujours respecté et respecteront ces arrêtés, faisant leur part, à l'instar du colibri de la légende. Pour les autres, nous précisons que le non-respect de cette réglementation tombe sous le coup de la Loi et que tout contrevenant est susceptible de se faire verbaliser.

Vie civique

Nid en cours : ne taillez pas vos haies, n'élaguez pas vos arbres

Sur l'ensemble du territoire national, il est interdit de tailler les haies (sauf en cas d'urgence, notamment pour des raisons de sécurité) **entre le 15 mars et le 15 août** pour éviter de détruire des nids d'espèces animales en phase de reproduction et pour préserver les écosystèmes souvent très riches formés dans ces bandes d'arbustives.

Aussi afin de faire face à l'effondrement de la biodiversité, nous ne pouvons que vous recommander de respecter cette réglementation, d'être vigilant lors de vos activités de jardinage et d'éviter le plus possible de perturber ces espèces animales très souvent menacées. Soyez en vivement remerciés.

RAPPEL : inscriptions sur les listes électorales

Bien qu'aucune échéance électorale ne soit prévue à l'heure actuelle en 2025, nous rappelons aux personnes intéressées qu'elles peuvent à tout moment s'inscrire sur les listes électorales de la commune.

L'inscription est une démarche volontaire et non automatique.

Désormais, il est possible de s'inscrire jusqu'à 6 semaines avant la date du 1er tour d'un scrutin. N'hésitez pas à vous y prendre dès à présent en contactant le secrétariat de mairie pour demander un formulaire d'inscription, ou en vous inscrivant par internet via le site « Service-Public.fr ».

Chaque citoyen peut également vérifier par lui-même sa situation électorale directement en ligne, notamment afin de savoir dans quel bureau de vote il est inscrit. Il lui suffit de se connecter à l'adresse suivante :

https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-etformulaires/ISE

En parallèle, nous recommandons à toute personne nouvellement installée à HEILIGENBERG de venir s'inscrire sur les registres de la mairie. Cette démarche est elle aussi volontaire et en aucun cas automatique, elle est bien distincte de l'inscription sur les listes électorales.

Service communal d'alerte et d'information

Pour mémoire, les habitants de HEILIGENBERG peuvent être informés des évènements locaux :

- via le présent bulletin, paraissant 3 fois par an (pour Pâques, le 14 Juillet et Noël) et dont les anciens numéros sont consultables sur notre site internet à l'adresse suivante :

  https://www.heiligenberg.fr/mairie/bulletin-municipal.htm

- via également le dit internet, où vous trouverez notamment sur la page d'accueil, dans les actualités ou dans les flashs infos (annonces en rouge défilant sur le haut de la page), les dernières informations. Étant évolutives, n'hésitez pas à les consulter régulièrement ;
- via la page FACEBOOK ;
- via les alertes SMS : pour cela il vous suffit de nous communiquer vos numéros de téléphone portable ;
- via l'application INTRAMUROS.

Commune de HEILIGENBERG

Habitants - Commune : Restons connectés !

1. Téléchargez l'application IntraMuros.
2. Vous recevrez une notification sur votre portable pour signaler une alerte ou information.
3. Ainsi vous pourrez être informé en cas d'urgence ou pour un évènement communal.
4. Une fois l'application téléchargée vous pourrez configurer vos alertes.

FLASHEZ LE QR CODE

OU ALLEZ DIRECTEMENT SUR LE SITE

https://www.intramuros.org/

AVIS A LA POPULATION

Dans le cadre de sa politique environnementale, la Communauté des Communes de la Région de Molsheim-Mutzig réalise une étude sur la Trame Verte et Bleue et les zone humides.

L'Atelier des Territoires a été missionné pour mener l'étude et interviendra sur le terrain entre avril et septembre 2025. Ce travail nécessitera que des naturalistes se déplacent sur des terrains communaux et certaines parcelles privées non clôturées. Leurs interventions seront non invasives et n'occasionneront aucun dommage aux sites prospectés.
(Si nécessaire ils pourront présenter un ordre de mission signé par la COMCOM pour attester de leur légitimité)

Merci pour votre compréhension et votre participation à cette démarche essentielle à notre environnement. Retrouvez plus d'informations sur le site de la commune.

Décès Mme Monique DUPARC

C’est avec une profonde tristesse que nous avons tous appris le décès soudain de Mme Monique DUPARC en ce mois de février 2025.

Cette nouvelle fut sans doute un choc pour beaucoup d’habitants du village et sans doute nombreux ont été ceux à sentir un sentiment de peine les envahir. Car Mme DUPARC n’était pas une inconnue pour nombre d’entre nous, et était pour beaucoup synonyme d’enfance, car elle fut, durant de très nombreuses années, l’ATSEM du village.

Mme Monique DUPARC, née WIETRICH, a vu le jour à MOLSHEIM le 17 avril 1947. Elle a tout d’abord grandi à DINSHEIM, puis à STILL, avant un passage à la doctrine chrétienne située quartier Neudorf à STRASBOURG.

Mme DUPARC a commencé à travailler à l'âge de 18 ans en tant que comptable chez OSRAM.

C'est en 1965 qu'elle rencontre son futur mari, M. Jean DUPARC, au bal de carnaval de GRESSWILLER. Lui effectuait son service militaire à MUTZIG et profitait de sa première permission, elle participait à son premier bal ! Très vite, ils surent que leur destin était tracé ensemble. Et bientôt, le 11 février 1966, fut célébré leur mariage. Un mariage heureux, solide, et d’autant plus important aux yeux des deux époux, que, dans un triste symbole, c’est le jour de leur 59e anniversaire de mariage que Mme DUPARC nous quittait.

De cette belle union sont nées Murielle, Martine et Pascale, qu’elle éleva avec bonheur. Les enfants étant sa grande joie, Mme DUPARC réorienta sa carrière professionnelle pour devenir l’ATSEM de HEILIGENBERG en 1973, année de l’ouverture des classes maternelles dans notre village, où elle venait de faire construire sa maison peu de temps auparavant.

En 33 ans passés à l'école de HEILIGENBERG, elle vit grandir beaucoup des enfants du village : des enfants sages, des sacrés numéros, mais tous toujours attachants. Elle prit sa retraite en 2007 et put se consacrer à ses passions : la lecture, le jardinage, les voyages en Normandie (région d’origine de son mari), et surtout ses six petits-enfants : Morgane, Julien, Clara, Arthur, Xavier et Manon, puis plus tard ses 3 arrières petits-enfants : Valentin, Lucie et Apolline.

La vie ne fut pourtant pas un long fleuve tranquille, loin s’en faut. Mme Monique DUPARC ne fut ainsi pas épargnée par les problèmes de santé, mais aura su se battre avec le soutien constant de son fidèle époux et de sa famille. En 2023 malheureusement, c'est au tour de M. Jean DUPARC d'être frappé par la maladie. A son tour alors, son épouse le soutint et l’accompagna dans cette épreuve, jusqu'à son dernier souffle donc, en ce funeste 11 février.

La disparition si brutale et prématurée de Mme DUPARC laisse un grand vide. Pour son époux d’abord, qui perd la compagne d’une vie, pour ses enfants, ses petits-enfants et arrière-petits-enfants ensuite, qui viennent de perdre leur mère et leur grand-mère.

Mais de par son ancien emploi au sein de l’école du village, son décès est également un douloureux pincement au cœur pour les agents de la commune, qui perdent là une ancienne collègue de travail, mais également pour de nombreuses familles villageoises qui l’ont côtoyée durant la période de scolarisation de leurs enfants.

Sans doute, beaucoup d'enfants devenus grands aujourd'hui, dont l'auteur de ces lignes, se sont souvenus en apprenant le décès de Mme DUPARC, de quelques fugitives impressions d'enfance, de quelques souvenirs de classe qui lui sont associés.

Car elle aura marqué notre école, où elle y aura œuvré sans relâche, toujours avec des valeurs de travail et de loyauté qui ne l'ont jamais quittées durant toute sa vie professionnelle. Elle fut la mémoire et l'âme de cette école, et chacun de nous se souviendra de son engagement, de son don de soi, de son souci permanent de la perfection et du travail bien fait qui la caractérisaient si bien.

C'était là son engagement et sa conviction.

C'est au nom de l'ensemble des élus et du personnel communal que nous saluons sa mémoire et renouvelons ici nos sincères et amicales condoléances à sa famille en deuil.

Vente de lots de bois

A l'instar des années précédentes, la commune de HEILIGENBERG propose aux particuliers une vente populaire de lots de bois à façonner, soit en fonds de coupes, soit en grumes.

Cette vente aura lieu le mardi 23 avril 2025 à 19h00 au foyer Saint Michel.

La liste des lots et le règlement sont disponibles soit sur le site de la commune, soit au secrétariat de mairie durant les horaires d'ouverture.

Alerte vigilance cambriolages

Nous avons été informés que 2 cambriolages ont eu lieu le samedi 29 mars, entre 19h et 21h, dans une même rue sur notre commune. D'autres vols auraient également eu lieu ce même jour sur la commune de STILL.

Nous vous invitons à rester vigilant et en profitons pour vous rappeler quelques recommandations :

- en cas de cambriolage, gardez votre calme, ne touchez à rien et appelez le 17 immédiatement,
- prenez des photos en attendant l'intervention de la gendarmerie ou de la police (elles seront aussi bien utiles aux forces de l'ordre qu'à votre assureur),
- pensez à bien verrouiller vos portes et à fermer toutes vos fenêtres, n'annoncez pas vos dates de vacances sur les réseaux sociaux ou vos messageries, ne facilitez pas l'intrusion des cambrioleurs : mettez sous clé vos échelles, marteaux, tournevis et autres outils de bricolage !

A toutes fins utiles, et notamment si vous souhaitez informer la gendarmerie de MOLSHEIM (territorialement compétente) de votre absence prolongée et solliciter le passage régulier d'une patrouille, vous pouvez contacter la brigade au **03 88 04 81 10**.

Pour signaler toute activité anomale et diffuser l'information aux autres habitants de la commune, vous pouvez contacter la mairie au **03 88 50 00 13** ou **mairie@heiligenberg.fr**.

Travaux sur les réseaux humides :

- Intervention rue du Montgolfier

Le début d'année s'est révélé fécond en travaux sur les réseaux humides de la commune de HEILIGENBERG. Ainsi, concomitamment, la Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig a entrepris de réaliser un chantier rue du Montgolfier afin de renouveler la conduite d'amenée d'eau, mais également de poursuivre son programme de mise en place de l'assainissement collectif et de rénovation des réseaux d'eau et d'eaux de pluies par la 2ème tranche des travaux portant sur la rue de la Batteuse.

Ces deux chantiers ont nécessité une grande maîtrise logistique, du fait de la topographie des ces deux rues qui toutes deux débouchent sur des chemins de terre, limitant de fait les possibilités de mettre en place des déviations.

Concernant les travaux rue du Montgolfier, cela s'est plutôt bien passé. Bien sûr, quelques blocages de rue ponctuels ont eu lieu, il a fallu souvent zig-zaguer entre les véhicules, mais dans l'ensemble, les riverains des rues Montgolfier et Dischelberg ont pu continuer à circuler.

Et pourtant, il s'agissait là de remplacer quelques 400 mètres de tuyaux, depuis la réserve incendie jusqu'au réservoir d'eau, tout le long de la rue du Montgolfier, ceci pour un montant de 110 000 €.

Ces travaux s'inscrivent dans un vaste programme mis en place par la COMCOM visant à remplacer l'ensemble de la conduite d'amenée d'eau qui part des sources alimentant notre commune situées sur le territoire d'OBERHASLACH, jusqu'à notre réservoir. Sur les sept kilomètres de conduite, six ont d'ores et déjà été remplacés.

Ces travaux nous permettent ainsi d'avoir une conduite neuve, plus pérenne que ne l'était l'ancienne.

-Intervention rue de la Batteuse

Par ailleurs, les travaux rue de la Batteuse ont démarré. Cet important chantier est prévu pour durer au plus tôt jusqu'à la fin de l'automne. Il est question ici de la pose d'un réseau séparatif sur plus de 450 mètres linéaires. Comme pour la rue Principale en 2023, il s'agit de mettre en place un réseau d'assainissement collectif, et en parallèle, de remplacer un réseau d'eaux pluviales, de poser une nouvelle conduite d'eau potable, et de raccorder chaque propriété à ces nouvelles infrastructures.

Mais les réseaux humides ne seront pas les seuls réhabilités, car à l'issue des travaux les concernant, le réseau télécom aérien fera lui aussi l'objet d'un enfouissement et d'une reconnexion chez l'abonné.

L'éclairage public sera refait à neuf, et trois nouveaux poteaux d'incendie seront implantés. Bien entendu, la rue sera re-profilée et revêtue d'un enrobé neuf.

L'ensemble de ces opérations coûtera 1,4 million d'euros, dont 400 000 euros à la charge de la commune.

Ces opérations ont très bien débuté, la société EUROVIA, qui travaille actuellement à l'entrée de la rue de la Batteuse, a pu éviter de bloquer complètement l'intersection rue de la Batteuse / rue Principale, comme cela avait été envisagé un moment.

Encore une fois, devant l'ampleur de ces travaux, il convient de remercier comme il se doit toutes les parties prenantes :

- Tout d'abord les ouvriers en charge des travaux qui, malgré la complexité de la tâche et les impératifs y afférant, s'efforcent de réaliser ces chantiers en gênant le moins possible ;
- La COMCOM ensuite, qui diligente ces travaux. Il n'est pas inutile de rappeler que les réseaux humides ont une longue durée de vie (en moyenne soixante ans), du fait de la complexité du renouvellement et surtout de leur coût très important. Il est donc bon de noter que la commune de HEILIGENBERG se verra sur le court terme, dotée de réseaux flambants neufs. Elle sera par ailleurs la première commune de la COMCOM à bénéficier d'un réseau séparatif ;
- Et enfin bien sûr, les habitants de notre commune et tout particulièrement les riverains au droit de ces différents chantiers. Nous souhaitons encore une fois leur exprimer toute notre gratitude devant leur patience et leur capacité d'adaptation, entre déviation, nécessité de se garer à une distance certaine de chez eux, de manœuvrer entre les engins de chantiers et les ornières, que ce soit à pied ou en voiture. C'est également grâce à la compassion et à la sympathie des habitants de la commune que cela se déroule bien. Alors encore une fois soyez en remercié.

Et si des encouragements devaient être nécessaires, rappelons que les infrastructures mises place le sont pour très longtemps. Nous subissons les désagréments aujourd'hui, pour que nos successeurs puissent continuer à bénéficier demain, de réseaux en bon état de fonctionnement.

Mettre toute son énergie à en économiser

A toute chose malheur est bon dit l'adage. Même s'il faut souvent faire preuve de beaucoup de philosophie pour approuver cette maxime, il est néanmoins vrai que la crise financière peut être parfois d'une grande aide pour l'environnement. En effet, pour beaucoup le coût de l'énergie est un aiguillon puissant pour chercher à l'économiser.

La commune de HEILIGENBERG, comme le moindre particulier, cherche de quelle manière il peut être possible de faire des économies d'énergie.

Consciente de cet enjeu, la Communauté de Communes a engagé une grande procédure d'audit sur l'ensemble des bâtiments municipaux de ses communes membres. Elle a lancé un marché public afin de retenir un bureau d'étude qui sera en charge d'expertiser les bâtiments en question, d'examiner leur consommation énergétique au regard de leur superficie et de leur utilisation, afin de dégager des pistes de réflexion pour améliorer le rapport qualité-prix de la consommation énergétique de chacun de ces locaux communaux.

La COMCOM a également missionné un de ses agents, M. Sébastien KARL, pour servir de référent et guider les communes participantes dans leurs démarches.

La commune a déjà pu bénéficier de cet audit en ce qui concerne l'école, qui a servi de bâtiment test (il en a été désigné un par commune membre). Prochainement, des audits seront réalisés pour la mairie, le foyer, ainsi que pour le local Poste/local bibliothèque scolaire.

La page intercommunale

La collecte des déchets alimentaires est arrivée à HEILIGENBERG !

La loi prévoit que chaque habitant puisse trier ses biodéchets de manière séparée afin qu'ils soient valorisés. En complément du compostage, le Select'om déploie une collecte séparée des déchets alimentaires en apport volontaire depuis février 2025 sur la commune de HEILIGENBERG !

3 bacs de collectes ont été installés sur la commune :

- **un à côté de l'ancien dépôt d'incendie rue Neuve,**
- **un second rue Oberweg,**
- **et le troisième rue Sefel.**

Vous compostez déjà ?
Continuez ce geste essentiel ! Utilisez les nouveaux points de collecte pour les déchets alimentaires que vous ne compostez pas : os, arrêtes, restes de repas cuits etc.

Vous souhaitez vous initier ou vous perfectionner dans le compostage : la commune et le Select'om vous accompagnent, participez à notre atelier compostage !

Participez à l'atelier compostage organisé dans notre commune le jeudi 24 avril 2025 !

Inscription recommandée
03.88.47.92.20 | accueil@select-om.com
Plus d'infos sur www.select-om.com

La page des travaux

Travaux de début d'année : préparer le printemps

L'hiver est généralement une période éprouvante pour tous : rhume, voir grippe pour les êtres humains qui durant ces mois froids ont plus de chance de tomber malade. Pour notre village, la problématique est identique. Le froid, le gel, la pluie, la neige, sont autant de facteurs de dégâts pour lui, que ce soit pour les bâtiments ou les espaces naturels.

Ainsi, chaque début d'année, quand l'hiver commence à toucher à sa fin, l'équipe communale s'attèle à réparer les dégâts causés par la période hivernale.

- Remise en état des chemins forestiers

La succession d'épisodes pluvieux, de gel, entrecoupés de périodes de redoux, ont fragilisé certains chemins forestiers. Les stigmates laissés par le passage des activités humaines n'en ont été que plus flagrants.

La page des travaux

Aussi, l'équipe municipale s'est employée à corriger les imperfections en déversant plusieurs tonnes de granulats sur les portions de chemins les plus endommagées. C'est ainsi que 12 tonnes de concassé ont été utilisées sur le massif de l'EICHELBERG, et 100 tonnes sur le HOELZEL.

Il est à noter que le curage des fossés, l'entretien des chemins forestiers, sont d'une importance capitale pour préserver leur usage.
L'évacuation des eaux de ruissellement vers le milieu naturel est ainsi à nouveau assurée, ce qui évite, à très court terme, la destruction de ce réseau de voirie forestière

-Travaux à l'église :

A l'instar des chemins forestiers, la remise en état de certains bâtiments communaux était également à l'ordre du jour. C'est présentement notre église Saint-Vincent qui a bénéficié des bons soins de l'équipe communale.

Du coté de la sacristie, l'auvent, situé coté Nord protégeant l'escalier de sortie, nécessitait une remise en état et un remplacement de sa couverture.

Toujours du coté de la sacristie, mais coté Ouest cette fois-ci, la zinguerie de la toiture présentait quelques fissures dues à l'usure du temps.

Celle-ci a donc été réparée, et des travaux de peinture à l'intérieur de l'église corrigeront les dégâts occasionnés par les infiltrations d'eau. Une entreprise spécialisée dans ce domaine a d'ores et déjà été mandatée et interviendra dans les prochains temps.

- Travaux d'intérieurs

La période froide est également le moment idoine pour programmer des travaux à l'intérieur des bâtiments municipaux.

Ainsi, le mauvais temps a permis d'en consacrer un peu au foyer, notamment pour réaliser un lustrage complet du sol. Cette action s'effectue en plusieurs phases, la première consiste à la mise en application de la cire, et la seconde, au séchage et à la polymérisation du produit.

C'est pourquoi, ce chantier doit être prévu lors des périodes creuses d'occupation du foyer, en général durant les congés scolaires.

Par ailleurs, l'équipe communale s'est également consacrée à la réhabilitation du local dit «ancien secrétariat», transformé en salle de rangement de documents. Ainsi, après avoir procédé à la réfection des murs et à des travaux de peinture, nos agents techniques se sont attelés à la réalisation d'une nouvelle armoire murale. L'activité administrative étant grande productrice de papier, même à l'ère numérique, la réflexion concernant sa conservation est donc une question importante pour une commune.

Cette armoire permettra un meilleurs stockage des dossiers récents, c'est à dire ceux des trois dernières années, rendant ainsi leur manipulation plus aisée.

Les archives plus anciennes, qu'il est plus rare de consulter, sont quant à elles stockées dans un local dédié à cet effet, au dernier étage de la mairie.

La page des travaux

- Aménagements extérieurs

Le Printemps ayant enfin frappé à nos portes, c'est également l'heure pour notre équipe communale de préparer la belle saison. Outre les travaux sur les chemins forestiers déjà évoqués, qui permettent notamment aux randonneurs de pouvoir se promener dans de bonnes conditions, l'équipe technique a également travaillé à la remise en état des aires d'arrêt aussi appelées aires de pique-nique.

Les ensembles de bancs et de tables ont ainsi été nettoyés et repeints, afin d'offrir un cadre agréable à toutes celles et à tous ceux parcourant notre village et souhaitant y faire une halte bien méritée.

Toujours dans le but de rendre notre cadre de vie le plus agréable possible, les agents techniques, Ludovic et Eric, ont mis en place le fleurissement printanier. Vous avez déjà remarqué sans doute, à l'entrée du village ou autour de l'église notamment, les belles fleurs qui ont été récemment plantées afin d'offrir aux passants quelques touches de couleurs vives.

Les lapins de Pâques ne s'y sont d'ailleurs pas trompés puisqu'ils sont venus jusqu'à HEILIGENBERG faire une petite halte pour souffler un peu avant la grande distribution de chocolats et d'œufs qui s'annonce bientôt, au plus grand bonheur de nos enfants.

- Mur arrière du cimetière

Nous vous en parlions dans l'un de nos derniers bulletins : la commune a entrepris des travaux d'agrandissement de notre cimetière, la superficie qui lui est actuellement dévolue commençant à être entièrement occupée.

Aussi, comme nous le relations, un mur de soutènement a été édifié l'an dernier, permettant ainsi le nivelage du terrain qui sera prochainement planté de lauriers sur toute sa périphérie.

Afin de séparer le carré mortuaire de la parcelle voisine, l'équipe technique s'est employée en ce début d'année, à finaliser la construction des 20 derniers mètres de mur sur la partie ouest.

De même, Ludovic et Eric ont également réparé les brèches du mur d'enceinte actuelle qui présentait quelques signes de détériorations. A ce jour, l'extension du cimetière, est donc physiquement marquée , délimitant clairement la partie du terrain dévolue aux défunts afin qu'ils puissent y reposer dans le respect auquel ils ont droit. Tandis que la partie restante accueille actuellement une réserve incendie de 120 m3.

- Réparation du chien assis de l'école

Comme relaté dans le dernier numéro de votre bulletin communal, le chien assis du bâtiment de l'école avait été redressé en régie communale.

Aussi, afin d'assurer une parfaite étanchéité à cette structure, la zinguerie devait à son tour être remplacée. Il s'agissait de profiter des vacances de février pour réaliser un habillage complet de cette grande lucarne sans perturber le fonctionnement de l'école.

A cet effet, l'entreprise HUFFLING, en charge des travaux, avait préalablement mis en place un imposant échafaudage afin de pouvoir travailler en pleine sécurité. Par ailleurs, et en complément du bardage, un remplacement des ardoises défectueuses, notamment sur les parties basses de la toiture du côté de la rue Principale, a été effectué.

Cette opération, fort nécessaire au demeurant, aura coûtée la somme de 6 079,20 € TTC.

Fête des aînés : partager plus qu'un repas

Dimanche 19 janvier, se sont réunis au foyer Saint-Michel de HEILIGENBERG de nombreux aînés du village pour partager le traditionnel repas des Aînés du village.

C'est toujours une grande joie pour la commune d'organiser cette rencontre destinée à tous les habitant(e)s du village âgé(e)s de 70 ans révolus, tant celle-ci offre une occasion pour mettre à l'honneur nos « anciens », et les remercier de leurs efforts passés en leur offrant un moment convivial.

Car comme l'a rappelé le maire, M. Guy ERNST, dans son chaleureux discours d'accueil, l'importance d'accorder à nos aînés toute l'attention qu'ils méritent. Dans une très large mesure, ce sont eux qui ont ouvert la voie sur laquelle nous cheminons aujourd'hui. Nous suivons ainsi leurs traces, tout en prenant garde de ne pas les effacer.

Ce devoir de mémoire a trouvé son illustration lors de la traditionnelle minute de silence avant le repas, en souvenir des habitants de notre village qui nous ont quitté en 2024, et notamment M. Albert RUPP, ancien adjoint au maire durant de longues années.

Après cette minute solennelle, les « choses sérieuses » ont pu réellement commencer avec le succulent repas préparé par le traiteur KELLER de BISCHOFFSHEIM, et servi par les membres du conseil municipal, auxquels les participants ont fait honneur. Preuve que quand l'appétit va, tout va.

Pour témoigner de la vitalité des aînés, Mme et M. ROUSSEL ont gratifié l'assistance d'une démonstration de claquettes très appréciée du public. Afin de ponctuer cette après-midi, Mme HENRICH a déclamé un poème dont l'auteur n'était autre que son époux, mettant en avant le bien-vivre à HEILIGENBERG, et la commune a proposé une rétrospective des évènements ayant rythmé la vie du village en 2024.

A la fin des agapes, ce fut le moment de la distribution des cadeaux : aux participants ayant célébré un grand anniversaire au cours de l'année écoulée et aux lauréats de la tombola organisée dans l'après-midi.

Encore une fois, nous espérons que ces moments de partage et de bonne humeur auront su toucher les aînés présents ce jour-là, et qui sait, donner envie à ceux n'ayant pu participer de se joindre à eux la prochaine fois.

Dans tous les cas, nous profitons de la présente pour encore une fois saluer amicalement tous les participants, et tous ceux qui n'ont pu se joindre à nous en cette occasion.

Cérémonie du 63e anniversaire du “cessez-le-feu en Algérie” : de l’urgence de se souvenir

Le 19 mars 1962, entrait en vigueur le « cessez-le Feu en Algérie », mettant ainsi officiellement un terme à 90 mois de combats sur le terrain entre les troupes françaises et les combattants du FLN.

Toutefois, et afin de permettre à un grand nombre de personnes d’assister à cette cérémonie commémorative, la date du 23 mars 2025 fut retenue d’un commun accord entre le président de la FNACA, M. LIÉBERT, et la municipalité, pour commémorer la fin de la guerre en Algérie.

Cette manifestation en présence de M. le Sous-Préfet, M. Thierry ROGELET, de M. Laurent FURST, conseiller régional, président de la COMCOM et maire de MOLSHEIM, de Mme Monique HOULNE, conseillère de la CeA, avait, outre le fait de sonner le carillon de la mémoire, également pour vocation de mettre en relief une page très longtemps occultée de l’Histoire de notre Nation, mais Ô combien importante à rappeler et à transmettre aux générations successives, et notamment par les derniers témoins de ce conflit.

Par ailleurs, cette cérémonie marqua également un autre anniversaire : en effet, il y a 20 ans de cela, en 2005, la FNACA, en accord avec la municipalité, avait alors organisé sa première manifestation en hommage aux anciens combattants d’Afrique du Nord à HEILIGENBERG, sous la houlette de notre concitoyen M. Michel KLEIN, et de feu M. le Chanoine Gérard AUER.

Dans la tourmente de ces années de braises, entre 1954 et 1962, 3 millions de jeunes Français eurent à traverser la Méditerranée pour défendre les intérêts de la Nation. La plupart de ces jeunes soldats, à peine âgés d’une vingtaine d’années, faisaient partie des appelés du contingent. 30 000 d’entre eux n’ont jamais regagné leur foyer.

Il est d’autant plus important de se souvenir, que, comme l’a rappelé M. FURST dans son intervention, les rangs des témoins se clairsèment de plus en plus.

En cette matinée dominicale, après une messe célébrée par le diacre, Monsieur Olivier SPIELMANN, pour rendre hommage à leurs camarades tombés, ainsi qu’à toutes les victimes disparues en Afrique du Nord, les vétérans qui nous avaient fait l’honneur d’être présents à HEILIGENBERG se sont recueillis autour de notre monument aux morts, accompagnés par des représentants de leurs successeurs : le 44e régiment de transmission de MUTZIG, le 6e RAMAT de GRESSWILLER, la brigade de gendarmerie de MOLSHEIM, ainsi que les sapeurs-pompiers de la section de STILL-HEILIGENBERG.

Alors qu’aux portes de l’Union Européenne, comme le précisait M. le Maire dans son allocution, une guerre fait rage, déclenchée sous des prétextes historiques biaisés, il est plus que jamais vital de regarder notre histoire pour ce qu’elle est, de se souvenir de ceux qui l’ont vécue, qui ont combattu pour notre pays, et surtout ne pas les oublier. Ils méritent au moins cela.

Les personnalités présentes ont déposé une gerbe en mémoire de l’ensemble des victimes, et à l’issue de la cérémonie, un verre de l’Amitié clôtura cette matinée.

La vie de l'école

Inscription rentrée 2025

Pour les parents qui souhaiteraient inscrire leur(s) enfant(s) à l'école de Heiligenberg pour la rentrée de septembre 2025, il vous sera possible de le faire en prenant rendez-vous avec Mme FRISON directrice d'école **entre le 05 et le 28 mai 2025 après la classe ou le mercredi matin**, selon vos disponibilités.

Afin de convenir d'un rendez-vous, vous pouvez contacter Mme la directrice à l'adresse mail suivante : **ce.0672209m@ac-strasbourg.fr** ou par téléphone au **06.59.44.19.87** (de 11h30 à 12h ou de 16h à 16h30).

Lors de l'inscription, il faudra vous munir :

- du carnet de santé de votre enfant attestant des vaccinations obligatoires à la vie en collectivité à jour,
- d'une copie de votre livret de famille.

A ce moment là, il vous sera également communiquée une date afin que votre enfant puissent découvrir leur futur lieu de vie le temps d'une matinée avec leurs futurs camarades.

J'aime la galette !

En janvier, les enfants ont dégusté une galette des rois et célébré leur roi et leur reine avec de belles couronnes confectionnées pour l'occasion.

La chandeleur en maternelle

Pour la chandeleur après un travail autour de la recette, ils ont préparé et se sont régalés avec de bonnes crêpes.

Le jardin partagé

Avec l'arrivée des beaux jours, les premières sorties au jardin ont eu lieu. Cela a permis de nettoyer les platebandes avec l'aide des parents et grands-parents accompagnateurs. (un grand merci)

Des espaces ont été aménagés et des bulbes plantés.

La chandeleur chez les CP- CE1

Le 6 février, nous avons fêté la chandeleur et nous avons fait des crêpes.

Le matin, nous avons préparé la pâte avec des œufs, de la farine, du lait et du beurre.
Nous avons réalisé ce mélange plusieurs fois, car nous souhaitions partager nos crêpes avec la classe des grands.

Nous avons installé les appareils à crêpes, qui ont été gentiment prêtés par les parents. Cet appareil ne nous a pas permis de les faire sauter, par contre, la cuisson était parfaite !

La maîtresse avait ramené du sucre glace, de la cannelle et du sucre semoule pour les déguster encore tièdes. Elles étaient délicieuses !!!

En même temps, nous avons préparé des assiettes et un petit mot de dégustation pour les grands. Au retour de la récréation, ils nous ont fait une surprise en écrivant des mots de remerciements sur notre tableau.

C'était une très bonne matinée ! Nous avons passé un super moment tous ensemble !

Carnaval

Cette année encore, le jour de Mardi-Gras les licornes, princesses, super-héros, chevaliers, pirates et autres animaux en tous genres ont remplacé les élèves sur les bancs de l'école ! Après quelques travaux en classe, ils ont pu défiler dans la cour dans une ambiance musicale digne du Carnaval de Rio avant de se régaler de quelques beignets apportés par les parents. Un joli moment coloré et convivial qui ravit petits et grands !

Journal au tour de la Chauve-Souris

Les élèves de CE2-CM1-CM2 ont travaillé avec beaucoup de sérieux et de rigueur à la préparation de leur journal, et il est fin prêt !

Vous pourrez trouver des exemplaires papier en mairie et sur le site internet communal en consultation libre.

POÉSIES PRINTANIÈRES

Rose rouge
Rose violette
Dis-moi si tu vois une mouette
Rose verte
Rose orange
Dis-moi si tu vois un ange
LOUNA

Tulipe rouge
Tulipe bleue
Dis-moi si tu as des yeux
Tulipe orange
Tulipe jaune
Dis-moi si tu es sur ton trône
MICHEL

Marguerite jaune
Marguerite rouge
Dis-moi si tu as des infrarouges
Marguerite orange
Marguerite bleue
Dis-moi s'il pleut
MANATEA

Tulipe orange
Tulipe rouge
Dis-moi si tu bouges
Tulipe bleue
Tulipe jaune
Dis-moi si tu es dans ma zone
ANTHONY

Tulipe rouge
Tulipe verte
Dis-moi si tu es ouverte
Tulipe bleue
Tulipe violette
Dis-moi si tu utilises une calculette
LUCAS

Tournesol orange
Tournesol bleu
Dis-moi si tu aimes le pain moelleux
Tournesol vert
Tournesol rouge
Dis-moi si tu bouges
ARTHUR

Tournesol rouge
Tournesol vert
Dis-moi si tu nages dans la mer
Tournesol rouge
Tournesol orange
Dis-moi si tu es un ange
ELHYANA

Marguerite bleue
Marguerite orange
Dis-moi si tu as des phalanges
Marguerite rouge
Marguerite verte
Dis-moi si tu entends l'alerte
EVA

Colza rouge
Colza noir
Dis-moi si tu as peur du noir
Colza bleu
Colza jaune
Dis-moi si tu aimes les drones
HUGO

Tulipe jaune
Tulipe bleue
Dis-moi si tu aimes la couleur de mes yeux
Tulipe violette
Tulipe rouge
Dis moi si tu bouges
AUGUSTIN

Tournesol jaune
Tournesol vert
Dis-moi la couleur de la mer
Tournesol bleu
Tournesol violet
Dis-moi si tu regardes la télé
FLAVIE

Rose verte
Rose bleue
Dis-moi si tu aimes les cordonsbleus
Rose violette
Rose orange
Dis-moi si tu croises une mésange
MARCEAU

Rose blanche
Rose rose
Dis-moi si tu oses
Rose orange
Rose verte
Dis-moi si tu es offerte
THEO

CLASSE DE CP-CE1
DE HEILIGENBERG

La vie du périscolaire

-Activités bricolage :

Voici nos joyeux apprentis bricoleurs de retour !

Après la traditionnelle raclette de Noël et la féérie des fêtes de fin d'année, les activités au périscolaire ont pu reprendre, et dès janvier, l'esprit du printemps est venu réchauffer les locaux du périscolaire.

Toujours dans cet esprit de respect de l'environnement et de recyclage, les enfants ont travaillé tous ensemble à la réalisation d'une niche à oiseaux à partir de bouchons de liège. Elle sera installée près de l'aire de jeux.

-Nouvel an chinois :

Les enfants ont, à leur manière, fêté le nouvel an chinois en confectionnant de magnifiques lanternes. Ils sont toujours très concentrés et appliqués lors de leurs bricolages.

-Pâques :

Les semaines défilant à toute allure, il était déjà temps de préparer les fêtes de Pâques. Grâce aux bouchons de liège restant, les grands ont pu créer de très jolis lapins.
Quant aux plus petits, c'est à partir de boites à œufs qu'ils ont élaboré de belles barrières de prairie vives en couleurs !

-Inscriptions au périscolaire : rentrée 2025/2026 :

A titre d'information, sachez que les inscriptions au périscolaire pour la rentrée scolaire de septembre 2025 seront possibles dès le mois de juin.

Nous vous rappelons qu'il est nécessaire de déposer un dossier d'inscription, même pour les enfants ayant déjà été inscrits pour l'année scolaire 2024-2025.

Afin qu'il soit recevable, le dossier d'inscription doit être complet et composé des éléments suivants :

- une fiche d'inscription,
- l'approbation du règlement intérieur,
- l'autorisation permanente,
- l'autorisation parentale droit à l'image,
- l'autorisation de prélèvement + un RIB,
- l'attestation d'assurance scolaire 2025/2026.

Vous retrouvez l'ensemble de ces informations, ainsi que les formulaires vierges à télécharger, sur la site de la commune dans la rubrique "vie pratique"-"périscolaire".

Crémation de sapins : pour commencer l'année tout feu tout flamme

Début janvier, l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de HEILIGENBERG organisait sa traditionnelle flambée de sapins.

Ce fut l'occasion pour tout un chacun de ramener son cher sapin, qui avait su si bien égayer les maisons durant les fêtes de fin d'année, et de le voir partir dans un grand feu de joie à la nuit tombée. Cet acte symbolique, fruit d'une longue tradition alsacienne, a pour but de chasser les esprits de l'hiver, la lumière et la chaleur du feu représentant la lumière et la chaleur des jours qui rallongent.

C'est également l'occasion pour les habitants de HEILIGENBERG de se retrouver pour un des premiers moment convivial de l'année, et de gagner un temps considérable en ayant l'occasion de présenter ses vœux en une seule fois à un grand nombre de voisins et de connaissances.
Ces retrouvailles du début d'année sont également l'occasion de faire une bonne action.

A plusieurs reprises par le passé déjà , l'Amicale des Sapeurs-Pompiers a profité de cette manifestation pour faire montre de solidarité. Cette année, le produit de la vente de vin chaud et autre lard fumé, soit 290 €, a été versé à la Fondation de France au profit des sinistrés de MAYOTTE.

Un grand merci à toutes celles et à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette opération. Cette marque de solidarité réchauffe le cœur tout autant que le bon feu qui a illuminé cette soirée.

Assemblées Générales des associations villageoises

Les assemblées générales sont un passage obligé pour toute association et le début d'année voit fleurir ces réunions destinées à faire le point sur les activités de l'année écoulée, à dresser le bilan financier de l'association, à se projeter dans l'année à venir.

L'association du Montgolfier a tenu au foyer communal son assemblée générale le vendredi 21 février. Son Président, M. Roland KAUFFER, a rappelé les grands évènements de 2024 tels que la Maïkür (marche du 1er mai), les activités hebdomadaires de belote pour la saison froide, et de pétanque pour la belle saison, ainsi que le chemin de Noël. C'est avec plaisir que les membres de l'association voient d'année en année un public fidèle participer aux différentes manifestations et pérenniser ainsi leurs actions.

L'association a également eu le plaisir d'accueillir un nouveau membre, M. Hervé ANTON, dont les talents seront les bienvenus, puisque c'est lui déjà qui se charge depuis 2023 de l'animation musicale du chemin de Noël et délivre depuis deux ans aux participants des prestations toujours fort appréciées.

Il est à noter au cours de cette assemblée la reconduction des membres du bureau ainsi que ceux du comité. Un moment de convivialité suivit cette réunion.

Deux jours plus tard, c'est l'amicale des Sapeurs-Pompiers de HEILIGENBERG qui tenait son Assemblée Générale sous la présidence de M. Fabien METZLER, toujours au foyer communal. Là également, c'est avec satisfaction que les membres constatent un intérêt jamais démenti pour les manifestations organisées par l'amicale (crémation de sapins, bal du 14 Juillet, ainsi que le marché aux puces organisé avec l'efficace partenariat du club de tir Saint Michel). Pour cette année, il a été décidé d'organiser **l'édition 2025 du bal populaire le samedi 12 juillet** et **le traditionnel marché aux puces le dimanche 20 juillet.**

L'ordre du jour a également vu la réélection du comité pour 3 ans.

Les participants purent ensuite partager un bon repas préparé par les membres et leurs conjoints.

Un CARNAVAL givré mais endiablé !

Samedi 15 mars, malgré un thermomètre en mode hiver polaire et un ciel indécis (pluie ? neige ? soleil ? tout en même temps ?), une joyeuse bande de petits pirates, chevaliers, policiers, pompiers, super-héros et princesses a envahi les rues du village pour un carnaval mémorable.

Bien installés dans leurs carrosses motorisés – autrement appelés « tracteurs et remorques » pour les puristes – ils étaient menés tambour battant par un lutin et un Obélix visiblement en pleine forme (merci la potion magique !).

Les chaperons, quant à eux, oscillaient entre déguisements de clowns et stratagèmes anti-engelures avec bonnets et écharpes bien enroulés.

Le cortège a été rythmé par un papa joueur de trombone, qui avait soigneusement préparé ses plus belless partitions Disney pour réchauffer l'ambiance. Et pour ajouter une touche d'élégance et de majesté, deux chevaux étaient aussi de la partie – après tout, un carnaval sans destriers, c'est comme une tartiflette sans reblochon !

Un immense merci aux villageois qui, entre deux frissons, ont salué notre joyeuse troupe ! Et un grand bravo à notre photographe officielle, qui a bravé le froid pour immortaliser ces instants de fête (et peut-être quelques nez rouges de circonstance).

On vous donne rendez-vous l'année prochaine, encore plus nombreux, encore plus festifs et, qui sait, peut-être avec quelques degrés de plus au thermomètre !"

Nettoyage de l'église

Ce samedi 5 avril était jour de grand nettoyage pour notre église Saint Vincent.

L'Ochsterputz (nettoyage de Pâques), cette tradition alsacienne consistant à nettoyer les maisons à l'arrivée des beaux jours, a en l'occurrence également touché la maison du Seigneur.

En effet, le Conseil de Fabrique, par la voix de sa présidente, Mme Sylvie BLATTNER, avait lancé un appel aux bonnes volontés désireuses de venir prêter une main secourable et un peu d'huile de coude à ses membres afin de procéder au nettoyage de notre édifice cultuel.

Ainsi étaient-ils tous là ! Tous ces volontaires équipés de balais, torchons et autres serpillières, prêts à donner de leur personne pendant toute une matinée : Monsieur le Curé, suivi de M. le Maire, de Mme la présidente du Conseil de Fabrique, de Mme la Présidente de la Chorale, de certains membres du Conseil de Fabrique et de la Chorale, de deux adjoints, sans oublier la présence de toutes ces villageoises et villageois, auxquels s'est joint notre jeunesse, pour participer de concert à l'entretien de notre patrimoine cultuel.

A l'issue de cette Ochterputz, une collation bien méritée a été offerte à l'ensemble des participants. D'ores et déjà, rendez-vous a été pris pour l'année prochaine.

Le Conseil de Fabrique, ainsi que la commune, remercient très chaleureusement toutes les personnes ayant participé à ce grand nettoyage et qui n'ont pas hésité à offrir un peu de leur temps pour venir apporter leur aide afin que notre église soit fin prête pour les prochaines célébrations pascales.

Nous rappelons à toutes les personnes intéressées par la célébration des offices religieux que vous pouvez trouver toutes les informations paroissiales (actualités, horaires des messes, coordonnées, ...) sur le site de la Communauté de Paroisses de MUTZIG à l'adresse suivante : //**www.paroissesmutzig.com/accueil.**

Pour les parents d'enfants nés en 2017 ou avant, et souhaitant inscrire leur(s) enfant(s) à la Première Communion, le formulaire d'inscription est téléchargeable sur le site de la paroisse dans l'onglet "Sacrements". **Une réunion de présentation du catéchisme aura lieu le mercredi 3 septembre 2025 à 20h00 au Presbytère de Niederhaslach.** *Contact: Aline BEYLER - COOPÉRATRICE PASTORALE 07 70 70 30 50 a.beyler@free.fr*

Calendrier 2025

A l'issue de la réunion de mise en place du calendrier des associations qui s'est déroulée le lundi 13 janvier en mairie de HEILIGENBERG, en présence des présidents des associations, ou de leur représentant, l'édition 2025 des manifestations a été établie.

L'ensemble des manifestations d'ores et déjà programmées est consultable sur le site internet de la commune, **rubrique « Manifestations » / « Calendrier des Fêtes »**.

Nous vous communiquons ci-dessous les dates du 1er semestre 2025. Le calendrier de la deuxième moitié de l'année sera publié dans le prochain bulletin communal de juillet.

Date	Nom	Association	Lieu
1er mai 2025	MAIKÜR marche du 1er mai	Le Montgolfier	Départ à 5H30 au foyer St Michel
8 mai 2025	Cérémonie commémorative du 8 Mai 1945	Commune	Monument aux morts / foyer
13 juin 2025	Fête de l'école	École	Foyer St Michel
12 juillet 2025	Bal populaire	Amicale des Sapeurs-Pompiers	Foyer St Michel
14 juillet 2025	Cérémonie de la Fête Nationale	Commune	Monument aux morts / foyer
20 juillet 2025	Marché aux puces	Amicale des Sapeurs-Pompiers et Club de tir	Rues du village

La cérémonie commémorative de la victoire de 1945, aura lieu le jeudi 8 mai 2025 à 11h15, toute la population villageoise est cordialement invitée.

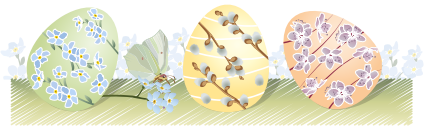

MESSAGE IMPORTANT :

Lors de la cérémonie de la Fête Nationale du 14 juillet, il est de tradition de distinguer les jeunes habitants de HEILIGENBERG ayant réussi à un examen scolaire.

Aussi, nous nous permettons de rappeler aux futurs lauréats et à leurs parents, de ne pas oublier de se signaler en mairie dès les résultats des examens connus et ceci avant le 11 juillet 2025.

État civil

Naissances :

En ce début d'année, nous avons eu la joie d'accueillir parmi nous :

- Hector, fils de M. Pierre VOGLER et de Mme Marie DOUNOVETZ, né le 11 mars

Nous souhaitons encore la bienvenue à ce jeune concitoyen et félicitons les heureux parents.

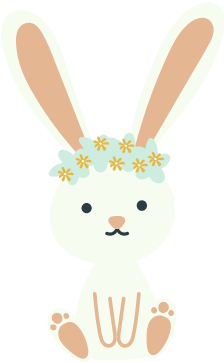

Mariages :

Nous avons eu le plaisir de féliciter pour leur mariage :

- M. Adrian LAPLASSOTTE et Mme Hélène COLABELLA, mariés le 1er mars

Nous félicitons une nouvelle fois les heureux mariés et leur souhaitons encore une très heureuse vie commune.

Grands Anniversaires de ce début d'année :

- Mme Marie-Madeleine ESTERMANN, qui a fêté ses 80 ans le 8 janvier
- Mme Heide ROUSSEL, qui a fêté ses 85 ans le 25 janvier
- M. Rabah OUAKAL, qui a fêté ses 85 ans le 31 janvier
- M. Bernard ZORN, qui a fêté ses 85 ans le 3 février

Tous nos compliments à nos jubilaires - Ad multos annos !

Ils nous ont quitté :

- Mme Morgane COLOMBEL née PLOUZIN , décédée le 06 février
- Mme Edith PREISEMANN née THOMAS, décédée le 10 février
- Mme Monique DUPARC née WIETRICH , décédée le 11 février
- Mme Alice HARTWEG née KEISER, décédée le 19 mars

Aux familles en peine, nous adressons encore toutes nos sincères condoléances.

Mairie de Heiligenberg 47 rue Neuve 67190 Heiligenberg Tél. 03.88.50.00.13
E-mail : mairie@heiligenberg.fr - Site Internet : www.heiligenberg.fr
Heiligenberg fait partie de la Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig (CCRMM) : www.cc-molsheim-mutzig.fr

Ce journal a été réalisé en collaboration avec le secrétariat de mairie, par Guy ERNST, Fabien METZLER, Jean-François SCHNEIDER, Émilie BESSON, Véronique KIEFFER, Christian REPIS, Marien DURRENBERGER, FELDMANN Stéphanie, QUIRIN Martine, GUYENOT Angélique, PORCHE Lionel, Christine METZLER, Sylvie BLATTNER.